

## D'un bicentenaire à l'autre

Passons sur le résumé des épisodes précédents (Jean l'Aveugle, Crécy, Louis XIV, Vauban...) et venons-en directement aux derniers développements:

Six ans après avoir pris la Bastille, les révolutionnaires français sont venus apprendre les droits de l'homme aux Luxembourgeois.

A coups de bâtons

Après coup(s), il reste que les idées des Lumières avaient pu passer la frontière. D'ailleurs, on gomma très vite la frontière. Et la France commença à avoir des dimensions à géométrie variable. Poursuivant les travaux d'agrandissement, Napoléon vint visiter le Département des Forêts. Nul ne précise comment il fallait appeler les habitants du Département des Forêts. Des „Forestidépartmentaux”, des „Lutins”, des „Hommes des bois”? En tout cas, ceux-ci ne sont pas rancuniers, qui ont baptisé des Boulevards Napoléon, des résidences „l'Aiglon” ou cherchent régulièrement à dénicher le „bon appart”. Plus tard, Napoléon III (c'est comme pour Rocky, plus le numéro est grand, plus la qualité baisse), chercha des poux dans la blanche chevelure d'un illustre Français que le Luxembourg et Vianden se firent un honneur d'héberger. Sauf quelques écrivillons hystériques qui le traitèrent de pornocrate et de chien. Les misérables! Impensable de nos jours (?). Au lendemain de la Première Guerre Mondiale, Clemenceau (qu'on avait connu mieux inspiré quand il défendait de bonnes causes à l'„Aurore”), ignora le choix des Luxembourgeois souhaitant l'union économique avec la France. On doit encore aujourd'hui en rigoler à Bruxelles! La Deuxième Guerre Mondiale (qu'il est sans doute préférable d'appeler la „Dernière Guerre Mondiale”), durant laquelle la barbarie avait atteint un tel degré d'horreur qu'on comprend mieux pourquoi, par comparaison, les conquêtes napoléoniennes finirent par laisser un souvenir moins douloureux, rapprocha définitivement les deux peuples, qui avaient partagé drames, souffrances et héroïsme. C'est à partir de la fin de ces années noires que se développa la Francophilie.

Francophilie n'est pas un terme signifiant: ceux qui font la collection des Francs, pratique désignée, selon les cas, par les termes d'épargne, de prévoyance, de radinerie, d'avarice ou de réussite sociale. La Francophilie n'est pas non plus l'amour d'un dictateur espagnol mort dans son lit après avoir vécu sur un charnier. Une telle déviation n'a pas de nom! En fait, la Francophilie, c'est l'amour de la France.

Cette affection (pas au sens médical du mot, il ne s'agit pas d'une maladie) pour la France n'amène pas, en principe, à des positions extrêmes. Ainsi, elle ne pousse pas à une attitude „rattachiste” qui demanderait le retour au statut de Département des Forêts. Dieu merci. Elle ne cherche pas non plus à imposer la francisation des noms luxembourgeois. Heureusement pour des familles honorables qui se verraient affublées du patronyme ridicule de „Pire” ou „Plus

mauvais”, de „Poudre” ou encore de „Poivre”. Quant au quartier du Kirchberg, son nom sonnerait encore mieux en anglais qu'en français. Mieux vaut s'appeler *Churchill* qu'*Eglise de la colline*.

La Francophilie peut être critique, voire même lucide et respecter l'adage *qui bene amat bene castigat*. Il est ainsi fréquent que telle attitude de la France provoque ici la désapprobation. La même attitude pouvant d'ailleurs susciter l'admiration. Selon la sensibilité des uns et des autres. Par exemple, les choix électoraux des Français sont considérés comme géniaux par certains et parfaitement débilés par d'autres. Une relative unanimité est cependant remarquable: on sait ici que Le Pen n'a qu'un oeil, qu'il n'y a guère que dans un royaume d'aveugles que le borgne pourrait devenir roi, que le Front National c'est l'affront national et que sa France fait peur et non rêver.

Avec le temps, la notion de francophilie est quelque peu tombée en désuétude, sans qu'elle se soit bien sûr transformée en francophobie. Simplement, il est normal de devenir europophile. Par contre, l'attachement à la francophonie ne se dément pas et il n'est pas incongru de dire non à Cattenom en français. Les journaux, bien que majoritairement

1789: Prise de la bastille

1795: Prise de la forteresse


rédigés en allemand, laissent une large place au français. Il faut d'ailleurs reconnaître que parfois, certains articles semblent écrits en chinois ou en petit nègre. Comme c'est également le cas dans les journaux français.

La francophonie luxembourgeoise est sans doute unique en son genre. La langue maternelle étant germanique et l'apprentissage du Français scolaire, donc pas „naturel”. Il n'en reste pas moins que la langue de Voltaire pourrait s'enrichir de nouveaux mots inventés au Grand-Duché et sans équivalent dans l'Hexagone. Comme „blamage”, qui fera, j'en suis sûr, un jour son entrée dans le Dictionnaire de l'Académie.

Mais le plus étonnant est que les Français sont, sans le savoir, luxembourgoïques. En effet, il est d'usage de considérer qu'on peut se débrouiller dans une langue en disposant d'un millier de mots de son vocabulaire. Ce qui correspond à peu près au nombre de termes luxembourgeois venant directement ou indirectement du Français.

C'est peut être une des raisons pour lesquelles les Français se sentent si bien ici. Bien qu'ayant passé une frontière, ils continuent à profiter de la protection maternelle de leur langue.

Claude Frisoni

LIBERTÉ,  ÉGALITÉ.

N.º 399.  
C.  
5 me Rue.  
1.º Bât.  
Plantation  
des Arbres  
de Liberté.

# EXTRAIT

## Du Registre des Délibérations de l'Administration centrale du Département des Forêts, séante à Luxembourg.

SÉANCE du 4 Pluviôse, sixième année républicaine.

Présens, les Citoyens ARNOUL, président; LEBRUN, CLESSE, administrateurs, et LEGIER, commissaire du Directoire exécutif.

Vu la Loi en date du 24 Nivôse dernier, relative aux Arbres de Liberté;

L'Administration, le Commissaire du Directoire exécutif entendu,

ARRÊTE:

ARTICLE PREMIER.

Il sera planté des Arbres de la Liberté dans chaque commune où il n'en existe pas encore.

I I.

Les Arbres de la Liberté seront remplacés par-tout où ils auroient péri par accident ou autrement.

I I I.

Cette plantation se fera, dans chaque commune qui se trouve dans l'un des deux cas ci-dessus, le décade qui suivra la réception du présent arrêté.

I V.

A l'avenir, toute commune dans l'arrondissement de laquelle un Arbre de Liberté aura été abattu ou aura péri naturellement, sera tenue de le remplacer dans la decade, sauf à renouveler cette plantation, s'il y a lieu, par un arbre vivace, dans la saison convenable, aux termes de la Loi du 3 Pluviôse au 2.

V.

Il est recommandé aux Communes de donner à cette cérémonie le plus d'éclat possible.

V I.

Tout individu qui sera convaincu d'avoir mutilé, abattu, ou tenté d'abattre ou de puiler un Arbre de la Liberté, sera poursuivi conformément aux Loix.


V I I.

Le présent arrêté sera imprimé, lu, publié et affiché, dans toutes les communes de ce Département.

Signé ARNOUL, président; LEBRUN, CLESSE, administrateurs; LEGIER, Commissaire du Directoire exécutif, et MIROUDOT, secrétaire en chef.

Pour expédition conforme,

Le secrétaire en chef, MIROUDOT.



De l'imprimerie du Département des Forêts.